

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL DU COLLÈGE GUSTAVE MONOD ANNÉE 2022/2023



Depuis 8 ans, le collège travaille en partenariat avec le MCHB dans le cadre de classes à horaires aménagés multi-sport en 5ème et handball en 4ème/3ème. Cette année, la rectrice a validé l'ouverture d'une section sportive handball au collège Gustave Monod.

● OBJECTIF :

La section sportive du collège a pour objectif de permettre à des élèves volontaires, motivés de concilier enseignement scolaire et pratique sportive soutenue. Elle a pour but de favoriser la réussite scolaire et sportive des élèves en créant les conditions favorables à ce double investissement.

● ENCADREMENT:

Les séances de handball et le suivi des joueurs et joueuses sont assurés par les entraîneurs professionnels du club de handball de Montélimar ainsi que par un professeur d'EPS du collège. Le professeur d'EPS fera aussi le lien avec l'équipe éducative du collège.

● FONCTIONNEMENT:

La section est mixte, ouverte aux filles et aux garçons. Deux groupes d'entraînement seront constitués : un groupe 6ème/5ème (handball et autres activités) et un groupe 4ème/3ème (uniquement handball). Chaque groupe aura 3h d'entraînement (en plus des cours d'EPS) réparties en 2 séances. Les entraînements auront lieu pendant les horaires de cours du collège (8h/16h30), à l'espace éducatif et sportif ou au gymnase de Monod.

La section n'est pas compatible avec l'option latin.

● RECRUTEMENT :

Chaque élève doit obligatoirement déposer **un dossier de candidature avant le 06 /05** et participer à la **demi-journée de sélection le 18/05**. Chaque année, les dossiers seront réétudiés (le maintien en section d'une année sur l'autre n'est pas automatique).

Les groupes seront d'environ 18 élèves. La commission de sélection est composée du chef d'établissement, des entraîneurs du club et d'un professeur d'EPS.

DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL DU COLLÈGE G. MONOD

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES :

Nom Prénom du candidat :

Date et lieu de naissance :

Noms et prénoms des responsables légaux :

Adresse des responsables légaux:

Téléphone des responsables légaux :

Niveau de Classe en 2022/2023 :

Langue vivante 1 :

Langue vivante 2 :

Avis du professeur d'EPS :

Signature du professeur d'EPS :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

Pratiques tu le handball en club ? Oui Non

Combien d'années de pratique as-tu ?

Pratiques tu un autre sport en club ? Oui Non

Lequel ?

Combien d'heures d'entraînement ?

Licence UNSS 2021/2022 : Oui Non

Avis de l'entraîneur :

Signature de l'entraîneur :

DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL DU COLLÈGE G. MONOD

FICHE D'INSCRIPTION A LA JOURNÉE DE SÉLECTION DE LA SECTION SPORTIVE G. MONOD

Je soussigné (e).....
responsable légal de l'enfant

NOM :..... Prénom :.....

Date et lieu de naissance :

.....
Adresse :

.....
Portable du responsable légal :

E-mail du responsable légal :

demande la participation de mon enfant à la journée de recrutement de la section sportive du collège G. Monod, **le mercredi 18 mai 2022 de 14h à 16h à l'espace éducatif et sportif à Montélimar.**

Je déclare que mon enfant est couvert par une police d'assurance contre les accidents.

Je dégage, par la présente, les responsables de la journée de sélection, le MCHB et le collège Gustave Monod de toute responsabilité en ce qui concerne mon enfant, tant pour les accidents qui pourraient lui être imputables, que pour ceux qu'il pourrait subir pendant les différentes activités de cette demie journée.

J'autorise le responsable à prendre toutes les mesures d'urgence, en cas d'accident, à faire transporter mon enfant dans le centre hospitalier le plus proche pour y recevoir les soins ou subir toutes interventions chirurgicales jugées nécessaire par les médecins.

Fait à

Le.....

Signature des responsables légaux :

DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE HANDBALL DU COLLEGE G. MONOD

CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Exigences scolaires :

- Avoir une attitude exemplaire en classe et au collège
- Travailler sérieusement et régulièrement afin d'obtenir le meilleur niveau scolaire possible

Exigences sportives :

- Suivre les cours de la section sportive handball avec assiduité. Les élèves s'engagent à suivre les entraînements pendant toute l'année (aucun arrêt possible en cours d'année) : l'élève devra justifier toute dispense soit par un mot des responsables légaux, soit par un certificat médical pour une dispense d'au moins 15 jours.
- Prendre sa licence à l'association sportive du collège, participer aux compétitions scolaires prévues le mercredi après-midi notamment le championnat de handball.
- S'investir avec motivation et dynamisme dans la pratique sportive
- Avoir sa tenue de sport lors des activités proposées
- Respecter le jeu, l'arbitre, ses partenaires ainsi que ses adversaires. Respecter les installations et le matériel mis à disposition.

**TOUT MANQUEMENT A CETTE CHARTE DE LA PART DE L'ÉLÈVE
PEUT ENTRAÎNER DES SANCTIONS ALLANT JUSQU'À L'EXCLUSION
TEMPORAIRE OU DÉFINITIVE DE LA SECTION.**

Signature des représentants légaux :

Signature de l'élève :

DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SECTION SCOLAIRE SPORTIVE HANDBALL DU COLLÈGE G. MONOD

Il doit impérativement comporter :

- Les bulletins du premier trimestre et du deuxième trimestre de l'année scolaire 2021/2022
- La fiche d'inscription pour la journée de sélection
- La fiche de renseignements scolaires et sportifs
- La charte de la section sportive signée par l'élève et les représentants légaux
- Demander l'affectation au collège Gustave Monod au titre de la section sportive, en premier vœu dans le cadre de l'affectation d'un collège hors secteur (dérogation).
- Il est important de noter que tout dossier INCOMPLET ne pourra être pris en compte.
- Ce dossier devra être remis au secrétariat du collège Gustave Monod impérativement **avant le 06 mai 2022** ou envoyé à l'adresse suivante : ce.0260789s@ac-grenoble.fr , ainsi qu'à Mme Delhoume à l'adresse suivante : nadege.delhoume@ac-grenoble.fr
- Tout élève qui souhaite intégrer la section doit se présenter à la demi-journée de sélection : **le mercredi 18 mai de 14h à 16h à l'espace éducatif à Montélimar.**
- Début juin, la commission de sélection communiquera les résultats par mail aux responsables légaux.

